



DEMANDE DE LABEL FFA — SAISON 2026-2027

Dossier Label

AS Montigny — matricule 9676 — site du Bois Frion

L'AS Montigny s'inscrit dans la démarche de labellisation de la FFA. Cet espace rassemble, en accès libre, les éléments qui structurent notre école des jeunes : qui encadre quelle équipe, avec quel diplôme, et quand chaque groupe s'entraîne.

Il s'adresse autant aux parents et aux joueurs qu'aux évaluateurs fédéraux. La grille horaire présentée ici est directement issue du planning du club : c'est la même source que celle utilisée en interne, pas une copie figée.

[En quoi consiste le label FFA ?](#) — la présentation de la fédération

Version en ligne
www.asmontigny.be/label

Sommaire

Volet 1	Organigramme sportif	Responsables, coordinateurs et formateur (T1) de chaque équipe, avec leur diplôme et leurs coordonnées.
Volet 2	Grille horaire des entraînements	Encadrement administratif et sportif, entraînements spécifiques et créneaux de chaque équipe — les quatre blocs du gabarit FFA.
Volet 3	Règlement sportif	Convocations aux matchs, présences aux entraînements et politique sportive du club.
Annexe	Occupation des terrains	La semaine vue terrain par terrain, en format paysage (complément du volet 2).

Un club labellisé depuis 2018

L'AS Montigny décroche sa première labellisation en 2018/19 et la renouvelle chaque saison depuis, soit huit saisons consécutives à une étoile. Le club se présente cette saison au niveau Bronze, dans le cadre du label refondu par la FFA.

2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	★ 1 étoile	Bronze — demande en cours

Le club en bref

CLUB AS Montigny	MATRICULE 9676	SAISON 2026-2027	SITE Bois Frion
CORRESPONDANT QUALIFIÉ (CQ) Michaël Dupont — cq@asmontigny.be — +32 495 28 29 92			

Document généré le 15/09/2026 depuis www.asmontigny.be/label. L'organigramme et les créneaux des équipes sont produits à partir des données du club au jour de la génération ; la version en ligne fait foi.



ESPACE LABEL — VOLET 1

Organigramme sportif

AS Montigny — matricule 9676 — saison 2026-2027

Qui encadre quelle équipe, avec quel diplôme, et à qui s'adresser. Cet organigramme est généré depuis les fiches du club : il reflète l'état du jour.

Responsables administratifs et sportifs

Les personnes de référence du club pour la formation des jeunes.

FONCTION	NOM	E-MAIL	TÉLÉPHONE
CORRESPONDANT QUALIFIÉ (CQ)	Michaël Dupont	cq@asmontigny.be	+32 495 28 29 92
RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE LA FORMATION DES JEUNES (RAFJ)	Franck Birette	rafj@asmontigny.be	+32 499 53 36 01
RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA FORMATION DES JEUNES (RTFJ)	Abdenour Bakkouche	dt@asmontigny.be	+32 488 64 72 15
RÉFÉRENT « VIVONS SPORTS »	Tristan Boulet	tristan.boulet@asmontigny.be	+32 492 76 48 65
REFEREE AMBASSADOR	Marco Goemaere	marco.goemaere@asmontigny.be	+32 492 41 59 70

Coordinateurs par forme de jeu

Chaque forme de jeu est pilotée par un coordinateur qui encadre les formateurs de sa filière.

FONCTION	NOM	E-MAIL	TÉLÉPHONE
COORDINATEUR DU JEU À 11	Abdenour Bakkouche	dt@asmontigny.be	+32 488 64 72 15
COORDINATEUR DU JEU À 8	Matteo Terribile	matteo.terribile@asmontigny.be	+32 472 87 18 85
COORDINATEUR DU JEU À 5	Matteo Terribile	matteo.terribile@asmontigny.be	+32 472 87 18 85
COORDINATEUR FESTIFOOT	Quentin Derave	quentin.derave@asmontigny.be	+32 496 71 69 17



Formateurs (T1) par équipe

Un formateur responsable (T1) est désigné pour chaque équipe. Lorsque plusieurs équipes coexistent dans une même catégorie, chacune dispose du sien.

Formateurs du jeu à 11

Coordinateur : Abdenour Bakkouche — dt@asmontigny.be — +32 488 64 72 15

CATÉGORIE	FORMATEUR (T1)	E-MAIL	DIPLÔME
U17	Valentin Soetens	valentin.soetens@asmontigny.be	Brevet B
WU17	Alexandre Lovens	alexandre.lovens@asmontigny.be	UEFA C
U15	Jeremy Massart	jeremy.massart@asmontigny.be	Brevet B
U14	Alban Tornieri	alban.tornieri@asmontigny.be	UEFA B
	Louca Balsama	louca.balsama@asmontigny.be	AESI
P3 féminine	Abdenour Bakkouche	abdenour.bakkouche@asmontigny.be	Brevet B

Pas d'équipe engagée en U19 ni en U16 cette saison.

Formateurs du jeu à 8

Coordinateur : Matteo Terribile — matteo.terribile@asmontigny.be — +32 472 87 18 85

CATÉGORIE	FORMATEUR (T1)	E-MAIL	DIPLÔME
U13	Giuseppe Di Lallo	giuseppe.dilallo@asmontigny.be	UEFA B
	Jeremy Massart	jeremy.massart@asmontigny.be	Brevet B
	Tristan Boulet	tristan.boulet@asmontigny.be	Brevet B
U12	Franck Birette	franck.birette@asmontigny.be	Brevet B
	Quentin Derave	quentin.derave@asmontigny.be	UEFA C
U11	Quentin Meignant	quentin.meignant@asmontigny.be	UEFA C
WU11	Damien Paridaens	damien.paridaens@asmontigny.be	
U10	Matteo Terribile	matteo.terribile@asmontigny.be	Brevet B
	Tristan Boulet	tristan.boulet@asmontigny.be	Brevet B

Formateurs du jeu à 5

Coordinateur : Matteo Terribile — matteo.terribile@asmontigny.be — +32 472 87 18 85

CATÉGORIE	FORMATEUR (T1)	E-MAIL	DIPLÔME
U9	Arthur Simonis	arthur.simonis@asmontigny.be	UEFA C
	Fayçal Tissoukai	faycal.tissoukai@asmontigny.be	
	Jonathan Vanlinthout	jonathan.vanlinthout@asmontigny.be	UEFA C
	Rafael Rasez		
U8	Stefano Cucinotta		

Formateurs Festifoot

Coordinateur : Quentin Derave — quentin.derave@asmontigny.be — +32 496 71 69 17

CATÉGORIE	FORMATEUR (T1)	E-MAIL	DIPLÔME
U7	Quentin Derave	quentin.derave@asmontigny.be	UEFA C
U6	Alexandre Lovens	alexandre.lovens@asmontigny.be	UEFA C
	Donovan Folie	donovan.folie@asmontigny.be	

Entraînements spécifiques

En complément des séances collectives, des ateliers spécifiques sont encadrés chaque semaine.

FONCTION	NOM	E-MAIL	TÉLÉPHONE
PRÉPARATION PHYSIQUE	Louca Balsama	louca.balsama@asmontigny.be	
ENTRAÎNEUR DES GARDIENS	David Fontaine	david.fontaine@asmontigny.be	
ENTRAÎNEUR DES GARDIENS	Jonathan Vanlinthout	jonathan.vanlinthout@asmontigny.be	
ENTRAÎNEUR DES GARDIENS	Stephan Van Den Berge	stephan.vandenberge@asmontigny.be	

Quand ces équipes s'entraînent-elles ?

Le jour, l'horaire et le terrain de chaque groupe figurent dans la grille horaire, au format attendu par la FFA.

Consulter la grille horaire

Organigramme transmis à la FFA dans le cadre de la demande de label. Les adresses affichées sont des adresses de fonction, redirigées vers les personnes concernées. Correction ou question : cq@asmontigny.be



ESPACE LABEL — VOLET 2

Grille horaire des entraînements

AS Montigny — matricule 9676 — saison 2026-2027

Présentation reprenant les quatre blocs attendus par la FFA : encadrement administratif, encadrement sportif, entraînements spécifiques et équipes.

Les créneaux des équipes sont générés depuis le planning du club : toute modification effectuée en back-office s'affiche immédiatement ici.

1. Encadrement administratif

Jours de présence au club

FONCTION	TITULAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
C.Q.	Dupont Michaël	Sur rendez-vous				
R.A.F.J.	Birette Franck	Sur rendez-vous				
Referee Ambassador	Goemaere Marco	Sur rendez-vous				

2. Encadrement sportif

Jours de présence au club

FONCTION	TITULAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
R.T.F.J.	Bakkouche Abdenour (Abdi)	Sur rendez-vous				
Coordinateur du jeu à 11	Bakkouche Abdenour (Abdi)	Sur rendez-vous				
Coordinateur du jeu à 8	Terribile Matteo	Sur rendez-vous				
Coordinateur du jeu à 5	Derave Quentin	Sur rendez-vous				
Coordinateur Festifoot	Derave Quentin	Sur rendez-vous				



3. Entraînements spécifiques

Jour et horaire de la séance

FONCTION	TITULAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Préparation physique	Balsama Louca	<i>Intégrée aux séances</i>				
Entraîneur des gardiens	Van Den Berge Stephan Vanlinthout Jonathan Fontaine David		17:45 - 18:45 18:00 - 19:00	16:00 - 17:00 18:00 - 19:00	20:00 - 21:00	

4. Équipes

Jour, horaire et formateur(s) de chaque équipe

ÉQUIPE	FORMATEUR(S) — T1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
U6	Alexandre Lovens, Donovan Folie			16:30 - 17:30 T3		17:30 - 18:30 T3
U7	Quentin Derave			16:30 - 17:30 T4		17:30 - 18:30 T4
U8	Stefano Cucinotta	17:30 - 18:45 T3 + T4		17:30 - 18:45 T4 + T4		
U9	Fayçal Tissoukai, Jonathan Vanlinthout, Arthur Simonis, Rafael Rasez	17:30 - 18:45 T2/c + T2/d		17:30 - 18:45 T2/d 17:30 - 18:45 T6 + T6		
U10 (Tristan)	Matteo Terribile, Tristan Boulet		17:30 - 18:45 T2/d		17:30 - 18:45 T2/d	
U11 (Quentin M.)	Quentin Meignant	17:30 - 18:45 T2/a		17:30 - 18:45 T2/a		
WU11 (Damien)	Damien Paridaens	17:30 - 18:45 T2/b		17:30 - 18:45 T2/c		
U12 (Franck)	Franck Birette		17:30 - 18:45 T2/c		17:30 - 18:45 T2/c	
U12 (Quentin D.)	Quentin Derave			17:30 - 18:45 T5		18:45 - 20:00 T3
U13 (Giuseppe)	Giuseppe Di Lallo		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d	
U13 (Jeremy)	Jeremy Massart		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d	
U13 (Tristan)	Tristan Boulet		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d	
U14 (Alban)	Alban Tornieri		17:30 - 18:45 T2/a + T2/b			17:30 - 18:45 T2/a + T2/b
U14 (Louca)	Louca Balsama		17:30 - 18:45 T2/a + T2/b		17:45 - 19:00 T2/a + T2/b	

ÉQUIPE	FORMATEUR(S) — T1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
U15 (Mik)	Jeremy Massart			17:45 - 19:00 T2/b + T2/b		17:30 - 18:45 T2/c + T2/d
U17 (Théo + Valentin)	Valentin Soetens	19:00 - 20:15 T2/a + T2/b			19:00 - 20:15 T2/a + T2/b	
WU17 (Alex)	Alexandre Lovens			18:45 - 20:00 T2/a + T2/b		18:45 - 20:00 T2/a + T2/b
P3 féminine (Abdi)	Abdenour Bakkouche			18:45 - 20:00 T2/c + T2/d		18:45 - 20:00 T2/c + T2/d
P4g+R	David Bonaposta, Giuseppe Di Lallo		20:00 - 21:30 T2/a + T2/d		20:00 - 21:30 T2/a + T2/d	
Vétérans	Julien Michel					20:30 - 21:30 T2/a + T2/d

Une ligne par équipe, une colonne par jour — présentation attendue par la FFA. Les cases vides signifient qu'aucun entraînement n'est programmé ce jour-là.

Occupation des terrains

La même semaine vue terrain par terrain, du lundi au vendredi : voir l'annexe en fin de document (format paysage).

Diplômes et coordonnées des formateurs

Le diplôme de chaque formateur (T1), les coordinateurs de chaque forme de jeu et les responsables administratifs sont détaillés dans l'organigramme sportif.

Consulter l'organigramme sportif

Horaires susceptibles d'adaptation (météo, état des terrains, matchs amicaux). Mise à jour : 13 septembre 2026. En cas de doute, contactez le responsable de votre équipe.



ESPACE LABEL — VOLET 3

Règlement sportif

AS Montigny — matricule 9676 — saison 2026-2027

Les règles de convocation aux matchs, la gestion des absences et le cadre de respect mutuel qui structurent la vie sportive de l'école des jeunes.

1. Convocations pour les matchs du week-end et les tournois

Notifications, absences et tournois

Notifications de convocation

Lorsqu'un joueur est convoqué pour un match, il reçoit une notification via l'application PSD. Cette notification est disponible via la cloche de notification en haut à droite de l'application. Le formateur avertira le groupe que la convocation a été envoyée.

En cas de non-convocation, une notification peut également être envoyée, précisant la raison de la non-sélection. Tous les joueurs sont considérés sélectionnables par défaut. Soyez donc attentifs aux notifications.

Un joueur qui ne se présente pas au match sans prévenir sera automatiquement mis dans la tournante ou non convoqué au match suivant. Nous avons des noyaux assez larges dans les différentes équipes : il n'est pas toléré qu'un joueur se permette de ne pas venir à un match en sachant qu'on laisse un autre joueur à la maison.

Absence prévue pour un match

Si un joueur ne peut pas être présent à un match, il doit prévenir son formateur avant la convocation, qui a lieu lors du dernier entraînement de la semaine. Cette absence peut être signalée :

- En commentaire du dernier entraînement sur PSD
- Directement sur le match via PSD
- Par message au formateur sur PSD

Absence non justifiée à un match

Tout joueur qui ne se présente pas à un match sans avoir prévenu à l'avance sera automatiquement placé dans la tournante ou non convoqué pour le match suivant.

Nous disposons de noyaux suffisamment larges dans chaque équipe. Il est donc inacceptable qu'un joueur se permette de ne pas venir à un match, alors qu'un autre aurait pu être sélectionné à sa place.

Match avec une autre équipe

Si un joueur est convoqué par une autre équipe, il doit se présenter au match. En cas d'absence non signalée, il ne sera pas convoqué pour le match du week-end suivant dans son équipe.

Week-ends de remise

En cas de week-end de remise, des matchs amicaux peuvent être organisés avec des clubs partenaires, sur terrain synthétique si possible. Les matchs seront annulés uniquement en cas d'impraticabilité du terrain.

Congés scolaires

Avant chaque période de vacances scolaires, chaque joueur doit :

- Informer son formateur de son absence éventuelle
- Renseigner l'information dans PSD

Cela permet d'adapter les convocations et d'organiser des matchs avec les joueurs disponibles.



Tournois

Des tournois sont organisés pour toutes les catégories. Les règles de convocation sont identiques à celles des matchs classiques. La présence est obligatoire pour respecter les clubs qui nous accueillent, et garantir en retour l'organisation de nos propres tournois à l'AS Montigny.

2. Présences aux entraînements

Régularité et justification des absences

La présence régulière aux entraînements est essentielle pour la progression du joueur.

En cas d'absence, le joueur (ou ses parents) doit informer le formateur via PSD en indiquant la raison.

En cas de blessure (délai à justifier) ou absence à justifier, il faudra renseigner le délai et la justification auprès du formateur.

Des absences répétées sans justification entraîneront une non-convocation aux matchs. Le directeur technique pourra contacter les parents pour comprendre les raisons de ces absences.

Blessure sans certificat (jeu à 11)

Pour les catégories évoluant en jeu à 11 (11c11), la présence à l'entraînement reste **obligatoire** en cas de blessure non couverte par un certificat médical. Seul un certificat médical justifie une absence pour blessure.

Critères de sélection selon l'assiduité

Sélectionnable

- 2 présences aux entraînements
- 1 absence justifiée (école, fatigue, maladie, transport) + 1 présence
- 2 absences scolaires justifiées (max. 3 fois sur la saison)

Non sélectionnable

- 1 absence non justifiée + 1 présence (selon l'effectif)
- 2 absences non justifiées ou 2 absences consécutives pour maladie (l'enfant pas apte à jouer)

Absences répétées

- Présence régulière à un seul entraînement/semaine ou absences sans justification
- Les raisons des absences invoquées doivent être conformes à la réalité
- Pénalité à venir pour ceux qui préviennent tardivement (justification pourrait être demandée)
- Discussion avec les parents et prise en compte pour la saison suivante
- Une exclusion du club peut être envisagée si aucune amélioration n'est constatée

Esprit d'équipe

Le football est un sport collectif. L'assiduité est essentielle pour la progression individuelle et collective. Investissement demandé : $\pm$ 2h30 d'entraînement/semaine et $\pm$ 2h30 le week-end.

3. Politique sportive du club

Évolution des jeunes et respect des formateurs



Le club existe depuis 8 ans et entre dans une phase de structuration plus rigoureuse. Avec 350 jeunes joueurs, il est essentiel de mettre en place des règles claires pour garantir une formation de qualité et un environnement de travail moins stressant pour les formateurs.

Évolution à son rythme

Chaque enfant évolue à son propre rythme, selon son âge et ses capacités. L'objectif n'est pas d'aller vite, mais de progresser progressivement, avec une formation adaptée à chacun.

Certains progresseront plus vite que d'autres, mais les rôles peuvent s'inverser avec le temps. Ce qui compte, c'est l'évolution régulière, pas la comparaison.

Respect des Formateurs

Le rôle du formateur au sein d'un club de football va bien au-delà de l'enseignement des gestes techniques. Il accompagne les jeunes dans leur développement sportif, mais aussi humain. Il transmet des valeurs fondamentales telles que le respect, l'engagement, la discipline et l'esprit d'équipe.

Ce que cela implique

- **Respect de la parole et des décisions du formateur** : même si un joueur (ou ses parents) ne comprend pas ou n'est pas d'accord avec une décision (temps de jeu, poste, convocation, etc.), il est essentiel de l'accepter avec calme et respect. Le dialogue est toujours possible, mais il doit se faire dans un cadre constructif et respectueux.
- **Ponctualité et écoute** : être à l'heure aux entraînements et aux matchs, écouter les consignes et s'appliquer à les suivre, c'est une preuve de respect envers le formateur et envers l'ensemble de l'équipe.
- **Aucune violence verbale ou gestuelle** : les critiques, les moqueries, les gestes déplacés ou les comportements agressifs envers un formateur (ou tout autre membre du club) ne sont pas tolérés. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de manquement.
- **Soutien des parents** : les parents ont un rôle essentiel à jouer. Leur attitude sur le bord du terrain doit être en accord avec les valeurs du club. Le formateur reste le seul responsable sportif de l'équipe pendant les matchs et les entraînements.

En cas de non-respect

Tout comportement irrespectueux envers un formateur pourra entraîner :

- Un rappel à l'ordre
- Une mise à l'écart temporaire ou définitive de l'équipe
- Un entretien avec le directeur technique ou les responsables du club

Un engagement partagé

Le respect des formateurs est un pilier de la vie du club. Il garantit une ambiance saine, une progression équilibrée pour les joueurs, et un engagement durable des formateurs, qui donnent de leur temps par passion et pour le bien des jeunes.

Une question sur ce règlement ? Contactez le directeur technique : cq@asmontigny.be

		AS Montigny — Espace Label FFA · Saison 2026-2027																				 Version en ligne www.asmontigny.be/label									
Annexe — Occupation des terrains (volet 2)																															
Annexe — Occupation des terrains																								Bois Frion · saison 2026-2027 · du lundi au vendredi, de 16h00 à 21h30							
BOIS	LUNDI						MARDI						MERCREDI						JEUDI						VENDREDI						
	T2/a	T2/b	T2/c	T2/d	T3	T4	T2/a	T2/b	T2/c	T2/d	T3	T4	T2/a	T2/b	T2/c	T2/d	T3	T4	T5	T6	T2/a	T2/b	T2/c	T2/d	T3	T2/a	T2/b	T2/c	T2/d	T3	T4
16:00																															
16:15																															
16:30																															
16:45																															
17:00																															
17:15																															
17:30	U11 Quentin 17:30-18:45	WU11 Damien 17:30-18:45	U9 Fayçal, Jonathan, Arthur, Rafael 17:30-18:45	U8 Stefano 17:30-18:45			U14 Alban, Louca 17:30-18:45	U12 Franck 17:30-18:45	U10 Matteo, Tristan 17:30-18:45				U11 Quentin 17:30-18:45		WU11 Damien 17:30-18:45	U9 Fayçal, Jonathan, Arthur, Rafael 17:30-18:45			U8 Stefano 17:30-18:45	U12 Quentin 17:30-18:45	U9 Fayçal, Jonathan, Arthur, Rafael 17:30-18:45			U12 Franck 17:30-18:45	U10 Matteo, Tristan 17:30-18:45	U14 Alban 17:30-18:45	U15 Jeremy 17:30-18:45	U6 Alexandre, Donovan 17:30-18:30	U7 Quentin 17:30-18:30		
17:45																															
18:00																															
18:15																															
18:30																															
18:45																															
19:00	U17 Valentin 19:00-20:15																														
19:15																															
19:30																															
19:45																															
20:00																															
20:15																															
20:30																															
20:45																															
21:00																															
21:15																															

Une case = un créneau (équipe, prénoms des formateurs, horaire) ; une colonne par terrain et par jour. Les entraînements spécifiques (gardiens, préparation physique) figurent dans le bloc 3 du volet 2. Horaires susceptibles d'adaptation (météo, état des terrains, matchs amicaux).

www.asmontigny.be/label · document généré le 15/09/2026 · Annexe — grille d'occupation des terrains

page 1 / 1

Une case = un créneau (équipe, prénoms des formateurs, horaire) ; une colonne par terrain et par jour. Les entraînements spécifiques (gardiens, préparation physique) figurent dans le bloc 3 du volet 2. Horaires susceptibles d'adaptation (météo, état des terrains, matchs amicaux).